

Editorial

Autor(en): **Chambre de commerce suisse en France**

Objektyp: **Preface**

Zeitschrift: **Revue économique franco-suisse**

Band (Jahr): **37 (1957)**

Heft 11

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Editorial

« Il serait difficile d'exagérer la gravité de la crise française » déclare dans une étude récente Raymond Aron dont chacun connaît l'esprit d'analyse rigoureuse.

Ce serait difficile, en effet.

Le déficit de la France à l'Union Européenne de paiements en octobre dernier s'est élevé à 39 millions de dollars contre 29 millions le mois précédent. Les réserves de devises qui s'élevaient à 1.300 millions de dollars au début de 1956, sont presque épuisées. Il ne reste à la disposition des autorités que le solde du stock d'or, soit environ 600 millions de dollars.

D'ici la fin de l'année, il faudra faire face à trois échéances importantes. Ce mois-ci le règlement du déficit à l'U. E. P., le 15 décembre le règlement au même organisme du déficit de novembre, et le 31 décembre le règlement au titre de la dette extérieure d'un montant de 54 millions de dollars. Le ministre des finances a déclaré que la France ne pourrait assurer l'échéance de fin décembre sans mesures exceptionnelles. Nous voulons espérer qu'il trouvera d'autres moyens que la réduction des importations essentielles, ce qui entraînerait, a-t-il dit, le chômage dans le pays.

Nos adhérents s'inquiètent. Que dire à ceux qui s'irritent du formalisme administratif, des lenteurs qu'il engendre et de la gêne qu'il provoque ?

Quels conseils donner à ceux qui, las des obstacles sans cesse renouvelés dans leur vie professionnelle, en arrivent à un découragement grave pour l'avenir des relations économiques entre nos deux pays, menaçant aussi bien l'expansion des ventes suisses en France que le marché traditionnel suisse ouvert à la production française ?

Certes, cette lassitude est compréhensible, ainsi qu'en témoigne cet extrait de lettre prise parmi tant d'autres qui nous parviennent chaque jour : « ... L'augmentation considérable des droits d'entrée et charges supplémentaires, dans beaucoup de cas exclut maintenant complètement la vente des produits suisses en France. Nous pouvons vous dire que, dans notre cas, nous pouvons maintenir nos relations seulement en acceptant de vendre à perte, dans l'espoir de pouvoir sauver tout au moins une partie de notre clientèle et qu'une diminution des droits d'entrée et des charges diverses devra bien prendre place un jour. Si ce n'était cet espoir, nous serions forcés, comme la plupart des exportateurs suisses, de renoncer à ce débouché... »

Parce que des raisonnements semblables se multiplient et s'amplifient par l'amertume, nous devons affirmer, une fois encore, notre certitude que la crise actuelle, quelque dangereuse qu'elle soit, est temporaire. L'avenir, qui se prépare dès maintenant, mérite notre patience et notre espérance.

Des faits, et non des sentiments, nous dictent cette conviction. Des faits qui se traduisent par une progression continue de l'expansion, puisque l'indice de la production industrielle a enregistré une hausse de 10 % en une année et qu'il reste supérieur à celui des autres pays du marché commun.

Des faits : ce numéro en apporte quelques-uns en relatant le développement de l'économie marseillaise, alors que le mois dernier nous évoquions l'essor prodigieux du Sud-Ouest et que, les mois prochains, nous aurons matière à parler de l'expansion d'autres régions encore.

Il y a cent ans, Jules Michelet écrivait : « Voilà ce que c'est que la France. Avec elle, rien n'est fini ; toujours à recommencer ».

Or, ce recommencement est déjà engagé.